

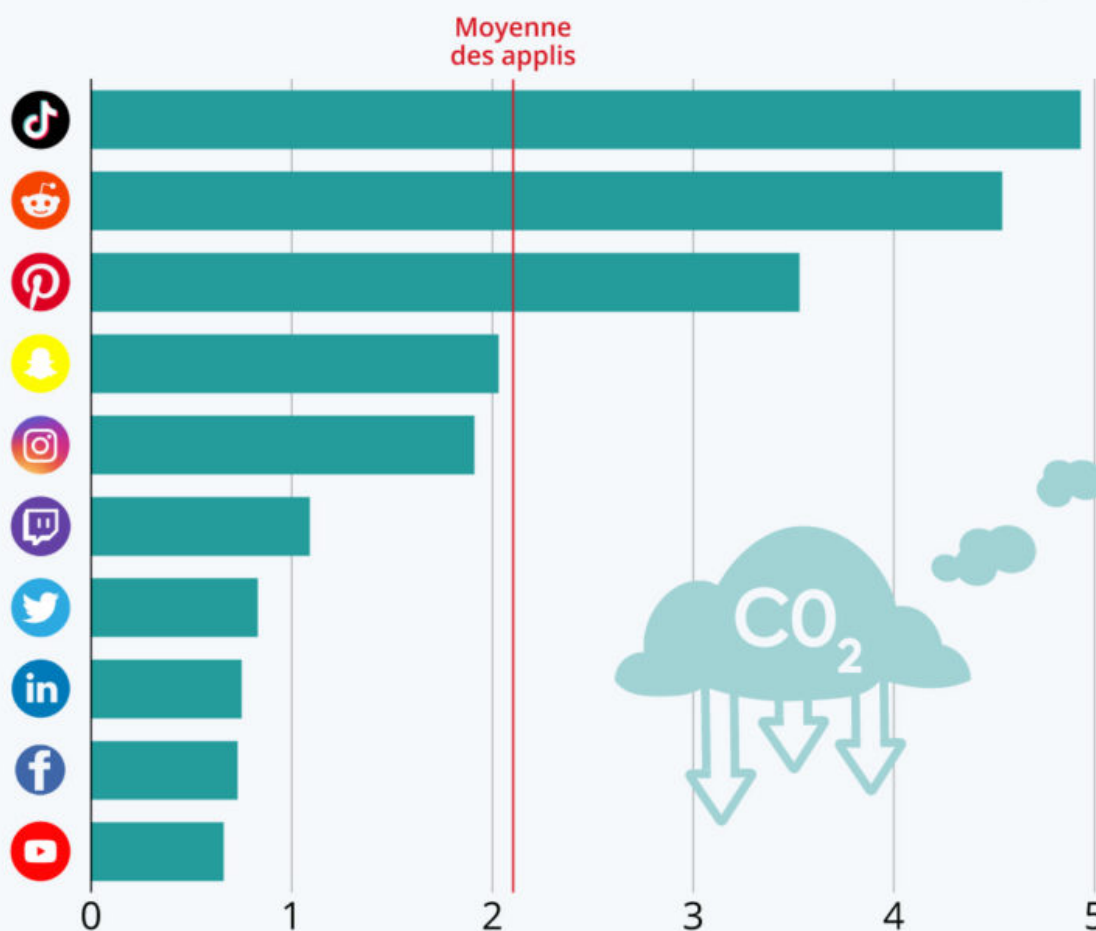
Écrit par le 23 juillet 2024

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Écrit par le 23 juillet 2024

Réseaux sociaux : quelle empreinte carbone ?

Estimation du niveau d'émission de CO₂ des applications sélectionnées pour 1 minute d'utilisation, en gEqCO₂ *



* basée sur la consommation d'énergie et le volume de données échangées lors de tests réalisés en France sur smartphone Galaxy S7 (Android 8).

Source : Greenspector



statista

Ecrit par le 23 juillet 2024

Envoyer une photo via son smartphone, consulter le fil d'actualité de son appli préférée, regarder une vidéo sur [YouTube](#), certaines activités numériques du quotidien peuvent s'avérer gourmandes en énergie... Et pas toujours neutres en émissions de gaz à effet de serre. Dans une étude parue l'année dernière, [Greenspector](#) a évalué l'empreinte carbone d'une sélection de [réseaux sociaux](#). Pour chacune des applications, le niveau d'émission (en gEqCO₂) a été estimé en tenant compte de la consommation de ressources (volume de données échangées) et d'énergie, mesurées lors d'un scénario utilisateur d'une durée de 1 minute sur un smartphone Galaxy S7 (Android 8). Le scénario utilisateur correspondait à un défilement des contenus du fil d'actualité d'un compte actif.

Comme le met en évidence notre graphique, le réseau social dont le visionnage du fil d'actualité a l'impact écologique le plus important est [TikTok](#), soit un niveau d'émission de près de 5 grammes équivalent CO₂ par minute. C'est plus de 2 fois la moyenne mesurée pour les dix applications sélectionnées (2,1 gEqCO₂) et environ 7 fois plus que YouTube (0,66), Facebook (0,73) et [LinkedIn](#) (0,75), qui figurent quant à elles parmi les applis dont l'empreinte carbone est la plus faible.

Comme l'expliquent les auteurs de l'étude, le niveau d'émission relativement élevé de [TikTok](#) est lié au fait que cette plateforme se base exclusivement sur le visionnage de vidéos et que les contenus sont préchargés dans le fil d'actualité dès le démarrage de l'appli. En conséquence, TikTok se classe parmi les mauvais élèves tant pour sa consommation d'énergie que pour le volume de données échangées. Pour [YouTube](#) en revanche, les auteurs relèvent que « les seules vidéos se lançant lors du fil d'actualité [...] sont des miniatures et ce, après 2 secondes », ce qui réduit significativement l'impact. Deuxième réseau social le plus polluant de ce classement (4,5 gEqCO₂ par minute), [Reddit](#) est plutôt sobre du point de vue énergétique, avec une consommation inférieure à la moyenne. Mais son niveau d'émission élevé est imputé à la quantité de données échangées lors du test, plus du double que la moyenne des applis étudiées.

Il faut garder à l'esprit que le calcul de l'empreinte carbone des applications est un exercice complexe qui prend en compte de nombreux facteurs et dont la méthodologie est amenée à être perfectionnée. Les valeurs communiquées restent des estimations mais permettent toutefois de comparer le degré de sobriété numérique des applications sur la base d'une fonctionnalité commune et centrale, la consultation du fil d'actualité.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Travaux : fermeture des Gorges de la Nesque

Ecrit par le 23 juillet 2024

pendant 3 mois

Le [Conseil départemental de Vaucluse](#) vient de lancer d'importants travaux routiers de la RD 942 située dans les gorges de la Nesque. Objectif de cette opération de grande ampleur : rendre cette route créée en 1911 plus sécurisée et plus agréable pour les nombreux utilisateurs et promeneurs, notamment les cyclistes (49 000 en 2019), qui l'empruntent pour admirer les paysages de ce site remarquable particulièrement touristique.

Une opération menée en 2 phases

D'un montant total de 1,4M€, ce chantier déroulera en 2 phases. La première vient de débuter aujourd'hui. Elle concerne le confortement d'un talus au niveau de la commune de Monieux suite à un affaissement de la route. Les travaux consistent en la création d'un mur de soutènement en béton armé projeté, sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, pour soutenir le remblai. Ce mur sera ancré dans le sol par des micropieux verticaux et fixé à la paroi rocheuse par des ancrages horizontaux en acier. L'opération, d'un coût de 210 000€, doit s'achever le 30 avril prochain.

La seconde tranche de ces travaux (1,2M€) aura pour but de procéder à la réfection d'une partie de la chaussée. Cela concerne notamment une portion de 21 km comprises entre Villes-sur-Auzon et Monieux. Ce secteur identifié comme route remarquable par le Parc naturel régional du mont Ventoux et interdit aux poids-lourds va faire l'objet d'une rénovation via une technique de pose d'une nouvelle couche mince d'enrobés fibrés mise en œuvre sur le revêtement existant.

Côté calendrier, le démarrage des parties entre Villes-sur-Auzon et le Belvédère de Castellaras devrait débuter en avril pour l'achever fin mai. Pour le secteur compris entre le Belvédère de Castellaras et Monieux les travaux sont prévus fin 2021 ou début 2022.

Remplacement des glissières vétustes

Dans le même temps, le Département va remplacer les dispositifs de retenue vétustes existants par des glissières mixtes (bois-métal) aux standards de sécurité en vigueur.

« Le choix des glissières mixtes bois-métal permet de préserver l'environnement visuel et la continuité esthétique du site remarquable des gorges tout en garantissant les performances de sécurité des usagers, explique le Conseil départemental.

Des interventions de ce type ont d'ores et déjà été réalisées sur 9 autres sites au dernier trimestre 2020 pour un montant de 254 000€ euros. Onze autres sont prévues entre 2021 et 2022.

Restrictions de la circulation à prévoir dès le 1^{er} mars

Pour les besoins des deux chantiers, la RD 942 sera entièrement fermée à la circulation (y compris aux deux roues), en semaine uniquement, entre le 1^{er} mars et le 31 mai, entre le hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) et Monieux (voir carte ci-dessous).

La circulation des véhicules sera rétablie tous les week-ends, à partir du vendredi soir. Les usagers seront déviés vers la RD 1 (route de la Gabelle). L'accès au hameau de La Lauze (Villes-sur-Auzon) sera maintenu pendant toute la durée des travaux.

Le Département finance 10% de vos travaux de rénovation



Dans le cadre de sa politique de rénovation énergétique et de lutte contre les 'passoires thermiques' le [Conseil départemental de Vaucluse](#) propose de prendre en charge 10% du coût de ces travaux.

Cette aide, attribuée aux ménages sous conditions de ressources dans la limite maximum de 2 000€, couvre :

- La rénovation thermique, réservée aux logements de plus de 15 ans et occupés au titre de la résidence principale,
- l'installation d'un chauffe-eau individuel,

Ecrit par le 23 juillet 2024

- l'installation de Systèmes Solaires Combinés : eau chaude solaire + chauffage,
- l'installation d'équipements de chauffage au bois : poêle à bûches, poêle à granulés, poêle de masse, foyer fermé ou insert.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, les matériels et travaux doivent :

- être conformes aux dispositions du Crédit d'impôt de transition énergétique (CITE) de l'Etat, sauf pour le remplacement des menuiseries,
- répondre aux certifications spécifiées,
- être réalisés et facturés par les professionnels prévus par le dispositif (agréés ou certifiés),

Comment obtenir cette subvention ?

Pour obtenir cette aide, les particuliers vauclusiens doivent [télécharger un formulaire de demande](#) sur le site du Département puis l'adresser au président du Conseil départemental de Vaucluse. Après son envoi, le particulier reçoit un accusé de réception signé par le président l'informant de l'attribution de l'aide. Attention : les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. La subvention est seulement attribuée après l'envoi des factures.

« Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande. »

« Nous avons acheté une maison à Valréas datant de 1977 qui était très mal isolée, expliquent Elisabeth et Sylvain Nourisson qui ont obtenus 2 000€ d'aide du Conseil départemental. La subvention a été un facteur déterminant dans la décision d'entreprendre des travaux. S'ils étaient nécessaires, la prime nous a permis de choisir des travaux d'isolation plus performants que prévus. »

Même satisfaction pour Pascal Charrier, propriétaire d'une maison à Saignon, qui engagera bientôt d'importants travaux pour l'isolation de ses combles et fenêtres, installer un chauffe-eau solaire et un poêle à bois. Pour lui, « les subventions du Département et de [l'Anah](#) sont des boosters de travaux et permettent de limiter l'endettement du ménage tout en respectant l'environnement. » A ce titre, il recevra une aide de 1 900€ à la fin du chantier.

En 2020, 221 Vauclusiens ont bénéficié, pour un montant global de 186 679€, d'une aide du Département pour la rénovation thermique de leur logement.

Financement possible pour les propriétaires-bailleurs

A noter que des financements de travaux de rénovation sont aussi possibles pour les propriétaires-bailleurs modestes souhaitant louer ou adapter leur logement. Ainsi, le 5^e Programme d'intérêt général (PIG) départemental mis en place en juin 2020, permet également de financer les travaux de rénovation des propriétaires-bailleurs qui souhaitent mettre en location leurs logements avec conventionnement passé avec [l'Agence nationale de l'Habitat \(Anah\)](#).

Ecrit par le 23 juillet 2024

Ce dispositif vient également en soutien auprès des propriétaires-occupants modestes et très modestes pour l'amélioration de leur logement en rénovation thermique, l'adaptation du logement pour des personnes en perte d'autonomie (adaptation de salle de bain, monte escalier, accessibilité, etc.) ou pour des logements dégradés. L'opérateur en charge de l'animation et de la gestion du programme est [Soliha 84](#) (renseignements au 04 90 23 12 12).

Isle-sur-la-Sorgue, ville pilote pour le recyclage en vélo-remorque

La [Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse](#) vient de lancer une nouvelle collecte à vélo des emballages ménagers et cartons dans le centre-ville de l'Isle-sur-la-Sorgue.

Une 1^{ère} en France

C'est une première en France encore au stade de l'expérimentation. L'Isle-sur-la-Sorgue propose aux habitants et commerçants du centre-ville de déposer leurs sacs jaunes et leurs cartons sur le trottoir afin qu'ils soient collectés par vélo-remorque. Une initiative de la Communauté de Communes Pays-des-Sorgues-Monts-de-Vaucluse accompagnée par la société de recyclage nationale.

Collecte innovante

Le projet a d'ailleurs été retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt 'Collecte innovante' afin de répondre à l'attente croissante des citoyens et stimuler la collecte des emballages ménagers. C'est à ce titre que Citeo, entreprise à mission chargée de réduire l'impact environnemental des emballages accompagne ce test, les retours d'expérience permettant de d'améliorer les performances de tri et de recyclage des emballages et de les appliquer à d'autres villes.

Partenaires

Le vélo est, quant à lui, conduit par [Popmessengers](#), service de coursier 100% vélo et société isloise qui intervient, dans le cadre de son activité professionnelle, [sur l'ensemble du département](#).

Au plus près des habitants

Désormais la collecte des emballages ménagers et celle des cartons des commerçants est faite au pied des habitations, immeubles et commerces. Le vélo, équipé d'une remorque, collecte les sacs jaunes contenant le tri des emballages et les cartons des particuliers et commerçants déposés dans les rues, puis les dépose dans des contenants spécifiques accessibles à moins d'un kilomètre du centre-ville.

Ecrit par le 23 juillet 2024

Une solution pour les rues étroites

L'avantage ? Une collecte à mobilité douce, adaptée aux contraintes des centres-villes aux rues étroites et où les parties communes ne permettent pas d'accueillir des bacs de tri.

Pédagogie

Une campagne de sensibilisation en porte à porte a été menée depuis début janvier, en partenariat avec [le CPIE du Vaucluse](#), afin de mobiliser et d'informer habitants et commerçants pour qu'ils systématisent leurs habitudes de geste de tri.

Pour les particuliers

Les particuliers et commerçants peuvent désormais déposer leurs sacs jaunes de tri sur le trottoir le mardi de 17h30 et 18 heures. Pour ceux qui résident sur le circuit de collecte, les sacs jaunes devront être déposés en pied de leur immeuble. Pour ceux habitant une voie adjacente au circuit de collecte, les sacs doivent être déposés à l'angle de leur rue. Le circuit de collecte du vélo est disponible sur www.paysdessorgues.fr.

Pour les pros

Pour les professionnels, la collecte des cartons a lieu désormais chaque mercredi et vendredi à partir de 18 heures. Pour rappel, et afin d'optimiser le chargement du vélo, les cartons doivent être vidés, pliés, ficelés et posés devant chaque commerce situé sur le circuit.

Citéo

[Citeo](#) est une entreprise nationale privée spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques. Elle naît de la fusion en 2017 d'Eco-emballages et d'Ecofolio. Sa mission est d'organiser, de piloter et de développer le recyclage des emballages et papiers mis sur le marché français dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. Elle bénéficie d'un agrément de l'Etat de 5 ans. Sa mission est de réduire l'impact environnemental des emballages et papiers en proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Aujourd'hui, 70% des emballages ménagers et 57% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

Veolia recrute en Vaucluse

Le groupe [Veolia](#) propose une dizaine de postes à pourvoir pour son activité 'Eau' dans le Vaucluse. Ces offres d'emploi concernent notamment les métiers de chauffeur hydrocureur, électromécanicien, agent Réseaux assainissement, ingénieur études et projets techniques, ingénieur responsable d'exploitation...

Ecrit par le 23 juillet 2024

« Des métiers essentiels et utiles, ancrés dans le territoire », précise [Olivier Campos](#) le nouveau directeur de l'activité Eau du Territoire Provence qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.

Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.

Pour postuler : [cliquez ici](#)

Châteauneuf-du-Pape : les raisins de la colère des viticulteurs contre les carrières du Lampourdier

Ecrit par le 23 juillet 2024



Depuis une dizaine d'années, les carrières du Lampourdier (Lafarge Granulats et Delorme) grignotent le terroir de l'un des vins les plus réputés de la planète : le Châteauneuf-du-Pape (3 200 hectares de terroir entre safres, galets et sables, 320 exploitants et près de 100 000 hl de vin classés AOC - Appellation d'origine contrôlée).

Ce qui a mis le feu aux poudres ? C'est la demande d'extension de la superficie, de la durée et du volume d'extraction, au-delà de l'exploitation actuelle par la société Delorme pour une durée supplémentaire de 30 ans. « L'enquête d'utilité publique s'est déroulée en pleines vendanges (17 août-16 octobre 2020) quand les vigneron sont débordés. Le commissaire enquêteur a donné un avis favorable » dénonce Michel Blanc, directeur du Syndicat des producteurs de Châteauneuf-du-Pape.

« En 15 ans, le volume de calcaire extrait du Lampourdier a été multiplié par deux avec une montée en puissance de la pollution, des nuisances sonores induites par les tirs de mine, la circulation ininterrompue de poids-lourds, les vibrations, la poussière et l'impact sur la biodiversité, la faune, la flore et nos vignobles. »

Ecrit par le 23 juillet 2024

Une Paix des braves en 2017

Pourtant, en 2017, le préfet de Vaucluse d'alors, Bernard Gonzalez, se félicitait d'une 'Paix des braves' entre carriers et vigneron : « ils ont enterré la hache de guerre ». Un accord avait été trouvé pour transporter les granulats par péniche sur le Rhône et non accumuler les camions sur la route : deux silos étanches de stockage avaient été aménagés, 1 600 mètres de convoyeurs à bande implantés pour maîtriser les émissions de poussière, une aspersion des pistes et des brumisateurs avaient été installés, les camions devaient être bâchés... Mais au fil du temps, les bonnes habitudes se sont relâchées, trafic fluvial trop onéreux, camions sans bâche dont on renifle les poussières quand on les suit avec les vitres ouvertes de son véhicule...

Christine Freslard, directrice de l'ODG. (Organisation de défense et de gestion) de l'AOC Châteauneuf-du-Pape suppose que la demande de matériaux de construction est en augmentation. « Mais ce n'est pas une raison pour donner libre court à une extension totale dans le temps, la superficie et le volume. »

Avis défavorable de la commune

Plus d'un millier de vigneron, riverains et défenseurs de l'environnement ont déjà signé [la pétition mise en ligne sur change.org](#) afin d'interpeller la ministre de la Transition écologique afin qu'elle stoppe l'appétit insatiable des carriers du Lampourdier. Le conseil municipal de Châteauneuf a voté un avis défavorable lors de la séance publique du 4 décembre dernier, alors que celui d'Orange a émis un avis positif.

La balle est dans le camp du préfet

La balle est désormais dans le camp du préfet de Vaucluse qui a jusqu'au 19 avril au plus tard pour publier un arrêté. Espérons que l'environnement et le bon sens l'emporteront, contrairement à ce qui se passe dans les Bouches-du-Rhône, où depuis des décennies, les boues rouges de la mine de bauxite de Gardanne se déversent matin, midi et soir, nuit et jour en pleine mer Méditerranée, dans un site classé, donc théoriquement protégé, du Parc naturel régional des Calanques entre Marseille et Cassis... Tout cela pour préserver l'emploi et les intérêts économiques aux dépens de la biodiversité et de la nature.

Olivier Campos prend la tête de l'activité Eau de Veolia Provence

Auparavant directeur du Territoire Bouches-du-Rhône Val de Durance, [Olivier Campos](#) succède à [Louis Perot](#) sur le département du Vaucluse. Il prend donc la direction de l'activité Eau du Territoire Provence

Ecrit par le 23 juillet 2024

qui regroupe les départements du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et une partie du Gard.

Chez Veolia depuis plus de 20 ans, Olivier Campos a occupé des postes aussi bien dans le domaine de l'industrie qu'au service des collectivités en tant que directeur d'agence, directeur des opérations ou responsable d'exploitation.

« Dans le Territoire Provence, comme ailleurs, les activités de Veolia sont au cœur de la transformation écologique, explique celui qui réside en Vaucluse depuis 1999 et qui a la volonté de contribuer aux grands projets de transition écologique dans un territoire auquel il est très attaché au territoire. Nous mettons en œuvre des solutions pour préserver les ressources en eau et produire une énergie locale, renouvelable et décarbonée. C'est notamment le cas avec la construction de l'Unité de méthanisation sur la station de traitement des eaux usées des communes d'Avignon, Le Pontet, Villeneuve-lès-Avignon et les Angles, qui permettra de produire dès 2022, 6 000 MWh de biométhane par an, soit l'équivalent de 2000 habitants chauffés. »

Dans le territoire Provence, Veolia regroupe 125 collaborateurs et dessert plus de 66 500 habitants.

Un nouveau directeur pour l'ONF Midi-Méditerranée

[Hervé Houin](#) devient le nouveau directeur de [l'ONF \(Office nationale des forêts\) Midi-Méditerranée](#). Ce dernier remplace [Olivier Rousset](#) qui a été nommé directeur adjoint de [l'ONF](#).

Auparavant en poste à la direction territoriale Rhône-Alpes de l'ONF de 2013 à 2020, Hervé Houin a notamment assuré le pilotage de la nouvelle direction territoriale Auvergne-Rhône-Alpes créée le 1^{er} janvier 2017. Cette direction territoriale est constituée de 5 agences territoriales et 3 agences spécialisées.

De 2007 à 2013, il a occupé les fonctions de directeur régional sur l'île de la Réunion. Ayant débuté sa carrière au sein de l'ONF en 1992 en tant qu'ingénieur du génie rural des eaux et forêt, il était alors l'adjoint du directeur départemental de la Meuse. En Lorraine en 1997, ce dernier devient chef de sa division à Sarrebourg avant de changer de région en 2001 pour être nommé directeur d'agence en Haute-Savoie. En 2004, il décide ensuite de faire son retour en Lorraine où il sera directeur de l'agence d'Epinal dans les Vosges jusqu'en 2007.

Ecrit par le 23 juillet 2024

28% des forêts françaises

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF assure la gestion de près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en France. L'Office assure les missions de production de bois, de protection de l'environnement et d'accueil du public. L'organisme réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

Pour sa part, la direction Midi- Méditerranée a en charge 1,35 million d'hectares de forêts publiques, soit 28% des surfaces de la métropole (dont 704 248 ha en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 646 732 ha en Occitanie). Cette direction régionale dispose d'un effectif de 1 514 agents (dont 982 fonctionnaires et contractuels, 465 ouvriers forestiers et 67 emplois aidés) générant un chiffre d'affaires de 71,66M€ en 2019.

Pierre-Gabriel Razet

1re convention rénovation énergétique du département pour Pays des Sorgues/Monts de Vaucluse

La [Communauté de Commune Pays des Sorgues Monts de Vaucluse \(CCPSMV\)](#) vient de signer la première convention du département avec [l'Agence locale de la transition énergétique \(Alte\)](#).

Dans ce cadre, l'intercommunalité va participer au Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (Sare) « pour le renforcement de l'information et l'accompagnement des citoyens dans leur parcours de rénovation de leur patrimoine bâti ». Ce programme s'inscrit dans la continuité du partenariat engagé entre la CCPSMV et la Alte depuis 2016.

Accélérer la rénovation des logements et locaux d'entreprises

Le 'Sare' cible non seulement l'information et l'accompagnement des ménages et du petit tertiaire, mais également l'animation de la filière professionnelle pour développer une offre de qualité. Il est financé à 50% par la CCPSMV et à 50% grâce à des certificats d'économie d'énergie (CEE2).

Les moyens mobilisés par la convention vont permettre un accompagnement approfondi des projets de rénovation énergétique. Un progrès concret pour les ménages et petites entreprises de la CCPSMV qui souhaiteraient engager des travaux de rénovation pour diminuer leur facture d'énergie. En effet, les

Ecrit par le 23 juillet 2024

logements et locaux constituent le deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre derrière les transports.

120 000 € sur 3 ans

En place à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor depuis 'l'Espace Info énergie' de la CCPSMV, déjà animé par la Alte, devient maintenant 'l'Espace conseil Faire (Faciliter, accompagner, informer pour la rénovation énergétique)'.

« Aujourd'hui, la création de ce service public de conseil pour la rénovation énergétique doit permettre de soutenir et d'enrichir les actions menées historiquement par les conseillers de l'Alte en matière d'animation des guichets d'information, de sensibilisation du grand public et d'actions dans ces domaines », explique la CCPSMV.

Pour cela, la Communauté de communes a adopté un budget en forte hausse, passant de 12 000€ à 121 471€ sur ces 3 ans.

« Ce financement vise à renforcer la dynamique de rénovation énergétique des bâtiments existants, assurer un parcours complet d'accompagnement pour les propriétaires et consolider les dispositifs territoriaux existants. »

Permanences Espace conseil Faire

Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre habitation, vous pouvez dès à présent prendre rendez-vous lors des permanences :

- À l'Isle-sur-la-Sorgue, tous les 1ers vendredis du mois de 14h à 17h, dans les locaux de la CCPSMV (350 avenue de la Petite Marine - 84 800 L'Isle sur la Sorgue).
- Au Thor, tous les 3èmes mardis du mois de 14h à 17h, en mairie.
- À Châteauneuf de Gadagne.

La prise de rendez-vous se fait par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 :

- le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
- le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h
- le 3^e mardi du mois de 9h à 12h

Vous avez des questions ne nécessitant pas un rendez-vous, posez les par mail : infoenergie@alte-provence.org ou par téléphone au 04 90 74 09 18 (aux horaires ci-dessus).